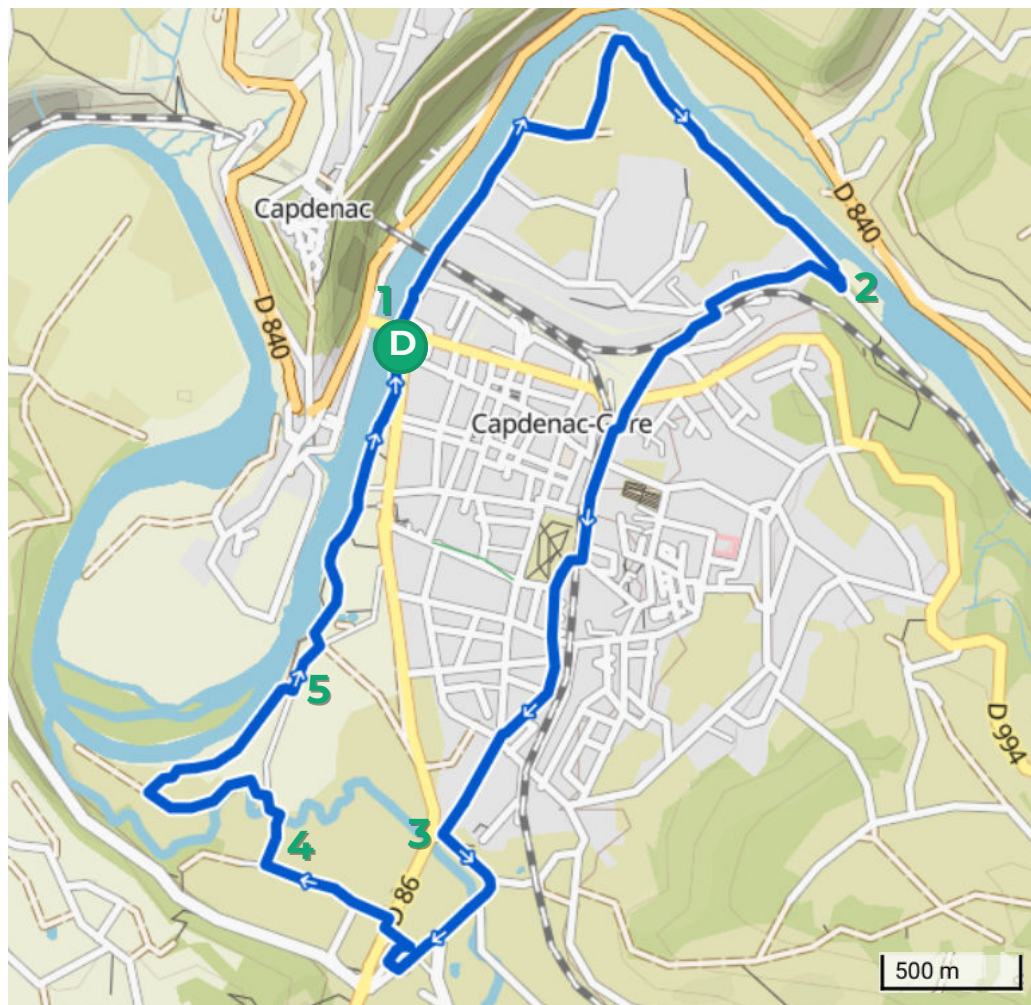


CIRCUIT VTT VERT

1H00 // 9.58 KM // 30 M D+

DÉPART : Base nautique de Capdenac-Gare



1. Depuis la base nautique, dirigez-vous vers le nord et passez sous le pont routier, puis sous le pont Eiffel. Continuez à longer les berges du Lot et tournez à gauche en direction de Lasfargues. Suivez ensuite le chemin revêtu jusqu'à la station de pompage et tournez à gauche. Poursuivez sur le chemin pour retrouver les berges du Lot, que vous suivrez pendant 1 km jusqu'à atteindre une route.

2. À ce point, tournez à droite. Suivez la route sur 400 m jusqu'au pont qui traverse les voies ferrées. Continuez jusqu'à l'avenue Pasteur, passez par le Jardin de Fer (prenez le temps de profiter du jardin, de sa locomotive et de la réplique de la tour Eiffel) et prenez la rue Guynemer qui monte dans le virage. Traversez à nouveau les voies ferrées. Au parc de Capèle, prenez la rue des Glaïeuls pour rejoindre la rue Mermoz, puis l'avenue Salvador Allende.

3. À la fin de l'avenue Salvador Allende, ne prenez pas la D 86 mais tournez à gauche en direction de Peyrusse-Le-Roc. Continuez sur la Route de la Diège jusqu'au hameau de Saint-Julien-d'Empare. Traversez le hameau pour rejoindre la D 86 et prenez la route qui mène à la Zone Artisanale.

4. Traversez la Zone Artisanale, puis prenez la première à droite et ensuite la première à gauche pour longer la rivière de la Diège. Après 500 m, prenez le chemin en terre à gauche pour rejoindre les berges du Lot.

5. Rejoignez la route au niveau de l'hippodrome, puis tournez immédiatement à gauche pour passer derrière les terrains de sport et le camping. Enfin, revenez à votre point de départ à la Base Nautique.

LE FICHIER GPX DE CE CIRCUIT EST EN LIBRE- ACCÈS SUR WWW.CAPDENACGARE.FR .

CE CIRCUIT A ÉTÉ RÉALISÉ GRÂCE AU CONCOURS DE LA MAIRIE DE CAPDENAC-GARE, DE L'OFFICE INTERCOMMUNAL DU SPORT DU GRAND FIGEAC ET DE PHILIPPE BOR POUR L'UNION CYCLO CAPDENAC.



SOYEZ VIGILANT, RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE ET HONOREZ LA NATURE

LA COMMUNE DE CAPDENAC-GARE ET L'OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS DU GRAND FIGEAC DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT SURVENANT SUR LE CIRCUIT. VEUILLEZ NOTER QUE L'ENTRETIEN DES CHEMINS N'EST PAS RÉGULIER ET QUE LE CIRCUIT N'EST PAS BALISÉ. SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILANT EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES.